

Fiche de renouvellement (1 fiche par enfant)

N° Client (sous la photo)

ELEVE	RESPONSABLES LEGAUX	
<p><u>ELEVE</u></p> <p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>ETABLISSEMENT FREQUENTE (et Ville de l'Etablissement) :</p> <p>CLASSE :</p> <p>Régime : INTERNE 1/2PENS EXTERNE</p> <p>NOM DE L'ARRÊT DE MONTEE :</p> <p>Pour les juniors, personne autorisée à la prise en charge à la descente du bus :</p>	<p><u>PERE</u></p> <p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>ADRESSE :</p> <p>.....</p> <p>C.P :</p> <p>Ville :</p> <p>@ : *</p> <p style="text-align: center;"><i>*Accepte de recevoir des e-mails</i></p> <p>DOMICILE :</p> <p>PORTABLE :</p> <p style="text-align: center;"><i>Indiquer au moins un numéro de téléphone</i></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Signature obligatoire</p>	<p><u>MERE</u></p> <p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>ADRESSE :</p> <p>.....</p> <p>C.P :</p> <p>Ville :</p> <p>@ : *</p> <p style="text-align: center;"><i>*Accepte de recevoir des e-mails</i></p> <p>DOMICILE :</p> <p>PORTABLE :</p> <p style="text-align: center;"><i>Indiquer au moins un numéro de téléphone</i></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Signature obligatoire</p>

Cachet de la commune, de la Communauté d'Agglomération ou de la Gare Routière	Cachet de l'établissement scolaire
--	---

Montant de l'abonnement annuel scolaire choisi :

De Septembre 2024 à Août 2025	
AGGLO JUNIOR	AGGLO JEUNE
<input type="checkbox"/> 55 € (1)	<input type="checkbox"/> 90 € (2)

(1): Carte AGGLO JUNIOR ANNUELLE réservée aux élèves scolarisés en école Maternelle ou Primaire

(2): Carte AGGLO JEUNE ANNUELLE réservée aux élèves scolarisés au Collège ou au Lycée

Cadre réservé au transporteur :

Carte établie le :	Indiquer mode de règlement
	N° CHQ : ESP : CB : (en gares routières uniquement)

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé géré par Estérel Cars. Elles sont utilisées uniquement pour les inscriptions au transport scolaire de votre/vos enfant(s). Elles sont conservées selon les durées en vigueur conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif à la protection des Données Personnelles.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données qui vous concerne et les faire rectifier en contactant : ESTEREL CARS 139 rue André Citroën 83600 FREJUS »

RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

POUR LE RENOUELEMENT DES CARTES DE TRANSPORT "AGGLO JEUNE" ou "AGGLO JUNIOR" :

Vous êtes domicilié(e) sur Fréjus, Saint Raphaël, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Les Adrets de l'Estérel et votre enfant est scolarisé(e) sur ces communes à la rentrée prochaine.

Vous avez bénéficié pour l'année scolaire 2023/2024 d'une carte scolaire lui permettant de circuler sur le réseau urbain et scolaire "Estérel Côte d'Azur Agglomération – Le Bus". Vous souhaitez renouveler cet abonnement du **1^{er} Septembre 2024 au 31 Août 2025**.

Pour cela, vous devez compléter la **fiche de demande de renouvellement ci-jointe** accompagnée des documents suivants :

- 1 justificatif de domicile**
- Le règlement** (espèces ou chèque à l'ordre d'ESTEREL CARS).
Faire un chèque par enfant sauf s'ils sont dans le même Etablissement
- La carte sans contact que vous aurez conservée sera alors rechargée pour l'année scolaire 2024/2025**

Vous déposerez l'ensemble des documents :

- aux services scolaires ou transports des Mairies concernées pour Puget-sur-Argens et Roquebrune-sur-Argens
- aux Gares Routières ou en ligne sur le site www.esterelcotedazur-lebus.fr pour Saint-Raphaël et Fréjus
- en ligne sur le site www.esterelcotedazur-lebus.fr ou en Gare Routière de Saint-Raphaël pour les Adrets de l'Estérel

Vous avez également la possibilité d'effectuer un renouvellement sur la boutique en ligne pour les autres communes de Roquebrune / Puget / Fréjus / St-Raphaël. Dans ce cas, vous conservez votre carte qui sera rechargée automatiquement.

Ecole Maternelle ou Primaire :

Carte annuelle "AGGLO JUNIOR" : 55 €

Collège ou Lycée :

Carte annuelle "AGGLO JEUNE" : 90 €

Tout titre perdu, dégradé ou volé devra être racheté :

Pour les cartes "**Agglo Jeune**" ou "**Agglo Junior**", la famille devra régler **5 €** de frais de duplicata.

Bonne rentrée à toutes et à tous !